



# PAEPARD



 Des **partenariats** inclusifs,  
équilibrés et axés sur la demande pour la **RAD** :  
enseignements d'un **processus consultatif**



**P O L I C Y** N°3  
NOVEMBRE  
2016 **B R I E F**

## Principaux enseignements

Ce document présente un résumé des principales conclusions des consultations sectorielles et multi-acteurs menées par la Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (PAEPARD) entre 2010 et 2012. Il formule des recommandations pour l'élaboration de partenariats durables, innovants, équilibrés, en particulier entre partenaires africains et européens, et pilotés par la demande dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (RAD).

Pour qu'un partenariat multi-acteurs dans le domaine de la RAD porte ses fruits, les points de vue doivent converger et l'expertise doit être mise à la disposition des partenaires de chaque secteur, même s'ils ont souvent une culture et des intérêts différents. Tel est le principal constat des consultations de tous les partenaires de PAEPARD.

Les points clés sont précisés ci-dessous :

### > Dialogue permanent entre chercheurs et non-chercheurs

Il est essentiel de développer et d'institutionnaliser un cadre de dialogue permanent entre les chercheurs et les « non-scientifiques ». Cela permet d'identifier des thèmes fédérateurs qui peuvent déboucher sur des propositions de recherche pour des solutions à fort impact, ainsi que de soutenir la création de partenariats durables. L'appui institutionnel aux organisations paysannes, pour les aider à devenir des organes capables d'entrer en dialogue avec les décideurs politiques et les partenaires du développement, a été identifié comme une priorité.

### > Prendre le temps nécessaire pour atteindre la durabilité

La construction et l'appropriation d'une vision partagée du partenariat autour d'un thème fédérateur passe par plusieurs étapes. Un partenariat implique d'établir et de renforcer la confiance entre les partenaires, et il faut prendre le temps nécessaire pour développer une approche stratégique commune.

### > Critères d'éligibilité et de sélection

Les partenaires d'un projet devraient répondre à des critères qui contribuent à la durabilité du partenariat tout au long du projet (par ex. respect des rôles et responsabilités assignés aux partenaires, capacité de gestion d'un partenariat, partage d'expertise tout au long du projet et des résultats au terme du projet, recherche de co-partenariats économiques, ouverture à d'autres domaines d'expertise, etc.).

### > Nécessité de réévaluer les besoins des parties prenantes

Le renforcement des capacités des parties prenantes à collaborer et à développer des propositions compétitives constitue une activité continue et essentielle du partenariat multi-acteurs. Il requiert une réévaluation permanente des besoins des parties prenantes et une adaptation constante de leurs compétences et/ou des partenaires impliqués.

### > Des financements pour des solutions et non l'inverse

La recherche de financement devrait se concentrer sur le potentiel de découverte de solutions innovantes pour répondre au défi

du thème fédérateur (problématique de recherche), ainsi que sur l'indépendance vis-à-vis d'une source de financement ou d'un soutien externe unique. Un partenariat est en effet plus durable si les sources de financement sont diversifiées et si des activités ou services commerciaux sont développés.

### > Communication efficace

Une bonne communication interne dynamise le partenariat (dialogue facile entre les partenaires, surmontant la barrière de la langue), mais des outils TIC appropriés (site web et intranet, blogs, médias sociaux, etc.) devraient aussi être utilisés pour promouvoir les résultats du partenariat auprès de publics extérieurs.

### > Coordination vs facilitation

La coordination et la facilitation du partenariat sont deux tâches distinctes et complémentaires. Le coordinateur (désigné en interne) articule les activités du groupe et toute intervention extérieure nécessaire. Le rôle du facilitateur (choisi à l'extérieur du groupe) est de servir de médiateur, de résoudre les conflits internes et de trouver de nouveaux partenaires et financements.



## À propos du processus de consultation de PAEPARD



chacun ayant des objectifs spécifiques :

**Consultations sectorielles** - organisées autour de quatre groupes de parties prenantes (société civile, secteur privé, diaspora et organisations de recherche) afin de mettre en lumière les attentes, les contraintes et les recommandations en termes de RAD dans chacun des groupes.

Les consultations ont été menées à travers des réunions en face à face, des appels téléphoniques et des questionnaires. Ces consultations sectorielles avaient pour but de :

- familiariser les parties prenantes aux outils de PAEPARD conçus pour développer des processus de partenariat innovants ;
- rassembler les précédentes expériences de partenariat entre chercheurs et non-chercheurs ;
- identifier les futures priorités de la coopération entre partenaires africains et européens ;
- identifier les besoins des partenaires de PAEPARD en termes de communication, de facilitation de partenariat et de renforcement des capacités.

**DFZ : Consultations multi-acteurs régionales** - réunissant des organisations paysannes (OP), des organisations non gouvernementales (ONG), des instituts de recherche, le secteur privé et la diaspora, à travers des réunions en face à face et des ateliers (Tableau 1). Elles avaient pour objectif de :

- partager les résultats des consultations sectorielles avec les participants sélectionnés par les partenaires de PAEPARD et formuler des recommandations communes ;
- valider la stratégie de mobilisation multi-acteurs et réfléchir aux processus d'innovation en matière de partenariat ;
- familiariser les parties prenantes aux instruments et activités de PAEPARD ;
- résumer les besoins des partenaires de PAEPARD en termes de communication, de facilitation de partenariat et de renforcement des capacités.

Les échanges qui ont eu lieu au cours des consultations sectorielles ou multi-acteurs ont permis aux participants d'exprimer leur point de vue sur les étapes et les éléments qu'ils jugent indispensables pour la construction d'un partenariat équilibré et durable.

La Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (PAEPARD) soutient le développement de partenariats multi-acteurs entre l'Afrique et l'Europe dans le domaine de l'innovation agricole. Depuis 2010, PAEPARD s'emploie à :

- DFZ : développer des partenariats de recherche multi-acteurs impliquant des organisations paysannes, des groupes de la société civile, des instituts de recherche et d'enseignement, des entreprises privées et des décideurs politiques ;
- renforcer les capacités et améliorer la communication, la confiance et la compréhension mutuelle entre les partenaires ;
- améliorer l'accès aux opportunités de financement et développer la capacité d'élaborer des propositions de recherche solides qui répondent aux besoins des agriculteurs et des entrepreneurs ;
- plaider pour un soutien accru à la recherche agricole multi-acteurs pilotée par la demande.

Pour atteindre ces objectifs, PAEPARD s'est efforcé de réunir des parties prenantes européennes et africaines de la RAD au sein de partenariats multi-acteurs autour de thèmes communs. Avant d'impliquer les parties prenantes africaines et européennes dans ces partenariats, et pour mieux les préparer à collaborer, PAEPARD a organisé une série de consultations multi-acteurs en Afrique et en Europe entre 2009 et 2013. Ces dernières avaient pour objectif de formuler des recommandations pour l'élaboration de partenariats innovants, équilibrés et axés sur la demande.

Deux types de consultations ont été organisés,



Tableau 1. Liste des consultations de PAEPARD impliquant les parties prenantes africaines et européennes dans l'approche des partenariats multi-acteurs dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (RAD) entre l'Afrique et l'Europe

DATES	LIEUX	TITRES DES CONSULTATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	INFORMATION SUPPLEMENTAIRE
Août 2010	Windhoek	Consultation multi-acteurs interne pour les partenaires de FANRPAN (Afrique subsaharienne)	65	
Septembre 2010	Bruxelles	Consultation des ONG européennes	30	16 NGO représentées
Octobre 2010	Bruxelles	Consultation du secteur privé européen	11	4 entreprises représentées
Sept.-Oct. 2010	Électronique	Consultation du secteur privé	46	37 Africains 11 Européens
Oct. 2010-Jan. 2011	Électronique	Consultation des acteurs européens de la recherche	161 invités	10% de réponses
Novembre 2010	Yaoundé	Consultation multi-acteurs pour l'Afrique centrale	18	
Novembre 2010	Nairobi	Consultation multi-acteurs pour l'Afrique de l'Est	25	
Mars 2011	Florence	Consultation multi-acteurs pour l'Europe	42	32 Européens 10 Africains
Mars 2011	Conakry	Consultation des instituts de RAD d'Afrique de l'Ouest	40	
Mai 2011	Nairobi	Consultation multi-acteurs africaine	33	27 Africains 6 Européens
Septembre 2011	Bruxelles	Consultation pour les ONG et OP européennes	48	17 ONG ou OP représentées
Mai 2012	Bruxelles	Consultation pour les ONG et OP européennes	35	21 ONG ou OP représentées
Mai 2012	Bruxelles	Consultation multi-acteurs européenne	40	30 Européens 10 Africains



permettant ainsi à ces dernières de jouer leur rôle.

En Afrique de l'Ouest, un cadre permanent de dialogue entre chercheurs et OP a été proposé afin de développer un consensus autour de sujets de recherche communs<sup>3</sup>. Pour ce faire, il faut d'une part que la volonté politique réponde aux besoins des agriculteurs, et d'autre part, avoir des OP robustes, étant donné que la volonté politique résulte aussi de l'équilibre des pouvoirs entre l'État et la société civile. La présence d'« alliés » au sein du secteur de la recherche est aussi nécessaire.

La collaboration entre chercheurs et non-scientifiques peut également s'avérer complexe, des désaccords entre acteurs de la recherche et du développement (*par ex. les ONG*) étant fréquents. Si cela est en partie dû à un manque de financements « mixtes », qui peut permettre le déploiement d'un véritable projet de recherche-développement, les conflits autour de questions sensibles (*par ex. les organismes génétiquement modifiés, les moyens de production*) aboutissent souvent à une rupture de la communication entre chercheurs et ONG. Le dialogue doit être renoué pour qu'ONG et chercheurs puissent collaborer au sein de partenariats fructueux.

### Prendre le temps nécessaire pour atteindre la durabilité

L'obtention d'un consensus et le développement d'une vision partagée autour d'objectifs communs peut s'avérer délicat et relativement long. Il s'agit d'un réel enjeu en vue d'assurer une meilleure implication de tous les partenaires, comme cela a été souligné lors des consultations des partenaires d'Afrique de l'Est.

Pour renforcer les liens entre les membres d'un consortium, il est nécessaire de passer par une phase de développement de partenariat qui permet aux partenaires de réfléchir et de se mettre d'accord sur :

- Un processus d'identification et de ciblage des questions pouvant déboucher sur des sujets de recherche qui devraient répondre aux besoins réels exprimés par les utilisateurs de la recherche.

- Une méthodologie consistant en des étapes bien définies pour garantir que des solutions applicables soient trouvées.

- L'élargissement du partenariat à d'autres membres capables d'apporter une expertise pertinente dans la recherche de solutions.

- Des règles internes pour assurer l'équilibre entre les partenaires chercheurs et les partenaires non-chercheurs dans la répartition des rôles et des responsabilités, lorsque l'intérêt commun est un facteur de cohésion et de motivation.

- Un partage et une application équilibrés des résultats de la recherche parmi tous les partenaires.

### Critères d'éligibilité et de sélection

L'ouverture d'un consortium à des partenaires multiples et variés, ainsi qu'une période de financement suffisamment longue, sont autant d'éléments propices à la création de partenariats multi-acteurs durables. Toutefois, durant les consultations, certains partenaires ont exprimé des réserves quant aux mécanismes actuels de financement, qui ne tiennent pas compte des spécificités de la RAD (en particulier le nombre de parties prenantes impliquées et l'équilibre entre celles-ci) et nuisent par conséquent au modèle de partenariat équilibré proposé par PAEPARD.

La définition de critères d'éligibilité et de sélection pour le financement de projets est donc essentielle pour assurer des conditions favorables pour les partenariats. Les critères d'éligibilité devraient répondre à des objectifs clairement identifiés et classés par ordre de priorité. La pondération de chaque critère, selon son importance, assure la cohérence entre les résultats obtenus par les différents projets évalués et reflète la priorité de chacun des objectifs.

Lors des consultations des ONG européennes, les critères suivants ont été identifiés comme propices à la création de partenariats équilibrés :

- Composition de l'équipe : imposer un nombre minimum de parties prenantes différentes ou la présence d'un type particulier de partie prenante (OP, secteur privé, ONG) peut favoriser la création d'équipes multidisciplinaires.

- Leadership : définir un type de responsable, ou les conditions spécifiques auxquelles doit répondre un chef de projet, peut encourager les parties prenantes généralement défavorisées dans les partenariats (par ex. les parties prenantes non traditionnelles de la recherche agricole, comme les OP ou les ONG) à



## Éléments étayant les conclusions des consultations

Les enseignements tirés des consultations multi-acteurs n'apportent pas de solutions toutes faites pouvant être appliquées en toutes circonstances. Au contraire, les consultations ont souligné dans quelle mesure les contextes spécifiques (socioéconomiques, géopolitiques, historiques et socioculturels) ont influencé les relations entre parties prenantes, ainsi que le processus d'innovation. Un résultat de recherche, aussi important soit-il, ne sera pas adopté s'il n'est pas ancré dans un environnement favorable, sauf si l'environnement ou le résultat change.

Cependant, au cours des consultations, des fondations ont été posées pour une construction de partenariats réussie.

### Nécessité d'un dialogue efficace

Une vision partagée entre les ONG, les organisations de producteurs et le secteur de la recherche est absolument essentielle. Certains ont insisté sur l'importance de mécanismes pour la participation et le dialogue, qui permettraient – au-delà d'une vision partagée – une participation améliorée des organisations paysannes (OP).

Les expériences finlandaise<sup>1</sup> et sénégalaise<sup>2</sup>, par exemple, nous ont appris qu'il est essentiel de mettre en place des structures adéquates au niveau national pour assurer un dialogue et des échanges entre le gouvernement, les instituts de recherche et les OP,

<sup>1</sup> DFZ : L'expérience du MTK (syndicat central des producteurs agricoles et propriétaires forestiers) présenté par Kati Partanen lors de la consultation des ONG et OP européennes de 2011 ([http://www.csa-be.org/IMG/pdf\\_Kati\\_Partanen.pdf](http://www.csa-be.org/IMG/pdf_Kati_Partanen.pdf)).

<sup>2</sup> Le Fonds national de recherches agricoles et agroalimentaires du Sénégal (FNRAA) a été créé par le gouvernement sénégalais en 2005 dans le but de financer la recherche agricole, de soutenir les OP dans l'élaboration et

la formulation de demandes, et d'assurer la diffusion et le transfert des technologies développées par la recherche agricole. Les expériences du FNRAA en matière de fourniture d'un mécanisme innovant de financement public pour la recherche agricole ont été publiées en 2012 ([http://www.csa-be.org/IMG/pdf\\_Le\\_FNRAA-etude\\_de\\_casFINAL.pdf](http://www.csa-be.org/IMG/pdf_Le_FNRAA-etude_de_casFINAL.pdf)).

<sup>3</sup> Consultations multi-acteurs en Afrique de l'Ouest.



prendre l'initiative. Cet élément peut servir à éviter que ces parties prenantes soient impliquées dans une équipe simplement pour répondre à des critères de participation, promouvant ainsi leur implication réelle dans la mise en œuvre du projet.

● Critère géographique : définir des zones prioritaires ou obligatoires (par exemple la participation simultanée de parties prenantes africaines et européennes) peut favoriser la diversité géographique au sein des projets.

### Capacité des parties prenantes

La capacité de chacune des parties prenantes à répondre aux attentes du partenariat est décisive. Il est donc essentiel de faciliter le renforcement des capacités en fonction des besoins, de sorte que chaque partenaire puisse assumer les responsabilités qui lui incombent dans le cadre du partenariat et y contribuer réellement, en particulier quand les différentes parties impliquées dans le partenariat multi-acteurs ont l'habitude de travailler de manière isolée et doivent être formées au travail en partenariat. Des formations à la gestion des ressources humaines sont nécessaires, tout comme des programmes clairs de renforcement des capacités pour aider les partenaires à formuler des propositions de recherche. Lancer une analyse des besoins en matière de renforcement des capacités dès qu'un partenariat est mis sur pied, et les réévaluer au fil du partenariat peut dès lors s'avérer utile.

Le renforcement des capacités n'est pas à sens unique, de l'Europe vers l'Afrique ou des chercheurs vers les non-chercheurs. En effet, l'innovation reposant sur des interactions appropriées entre les parties prenantes dans un environnement favorable, les échanges de connaissances et de savoir-faire doivent avoir lieu dans les deux sens. Ainsi, la connaissance des comportements culturels est aussi importante que celle des mycotoxines pour aborder les problèmes sanitaires liés à la contamination des denrées alimentaires par l'aflatoxine en Afrique.

### Financement

Les partenariats multi-acteurs entre partenaires africains et européens de la RAD ne peuvent fonctionner et être durables que s'ils disposent du soutien financier nécessaire. Cependant, quand le financement d'un projet arrive à terme, les activités du partenariat s'interrompent également ou sont gravement affectées. Par ailleurs, les financements sont rarement adaptés aux besoins des partenariats multi-acteurs. Ils limitent souvent les partenariats aux

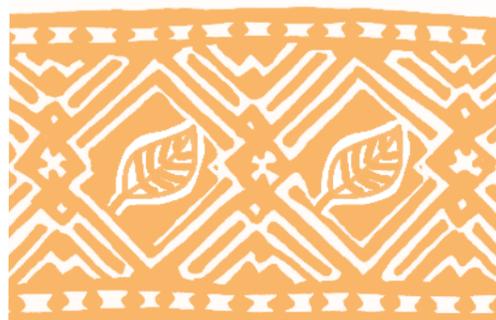
organisations de recherche officielles (plutôt que de les ouvrir à d'autres acteurs de l'innovation) et exigent un partenariat multi-pays qui peut être difficile à gérer. De plus, les financements sont souvent à court terme et ne laissent pas au partenariat suffisamment de temps pour se développer.

Les participants aux consultations ont réfléchi à ce problème et ont convenu de la nécessité de plaider pour davantage de financement de la RAD auprès des États et des institutions régionales. À cet effet, une liste des institutions devant être sensibilisées à l'importance d'un financement accru de la RAD a été établie. En outre, les participants ont insisté sur le rôle de PAEPARD dans la diffusion d'informations relatives aux opportunités de financement et sur l'importance de poursuivre ses activités de plaidoyer en faveur de projets de recherche avec un volet RAD plus vaste ainsi qu'en faveur de mécanismes de financement plus appropriés aux partenariats multi-acteurs. La création de diverses formes de financements incitatifs (par ex. des études d'experts pour approfondir l'enjeu prioritaire et suggérer des questions de recherche, des petits ateliers pour renforcer un partenariat, des visites d'échange, etc.), l'orientation de fonds vers les systèmes nationaux de recherche et la mise en place d'un mécanisme de suivi des budgets de la RAD (« suivi budgétaire », déclaration de Paris) font partie des autres options proposées par les participants aux consultations. Chaque membre d'un consortium devrait aussi être encouragé à apporter ses propres ressources et des opportunités de financement bilatéral devraient être cherchées.

### Communication efficace

Une communication efficace est essentielle, tant pour la transparence et l'ouverture du projet que pour la mise en œuvre et la coordination de ses activités. Les coûts de la communication et le temps à y consacrer devraient être pris en compte lors de la planification du projet.

Pour faciliter l'adhésion au projet, il est nécessaire de communiquer efficacement et régulièrement, tant en interne qu'en externe, conformément à une stratégie et un plan de travail bien définis<sup>4</sup>. Un espace de communication devrait être créé pour permettre l'échange d'informations et le partage de connaissances. Un large éventail d'outils TIC est disponible pour permettre le bon déroulement des échanges et des réunions entre partenaires. Cependant, il faut aussi encourager les échanges directs entre partenaires, plutôt que par l'intermédiaire d'un secrétariat.



Un forum de communication géré par les partenaires eux-mêmes, avec un système permettant des échanges en plusieurs langues (français, anglais, dialecte local), peut aussi contribuer à soutenir la communication au sein d'un consortium. Si l'aspect linguistique<sup>5</sup> s'avère être un obstacle pour la cohésion et la durabilité d'un partenariat, il doit être surmonté afin d'éviter les désaccords et le découragement.

### Coordination vs facilitation

L'insistance croissante des partenaires de la recherche agricole et du développement à propos de la transparence nécessaire envers les bénéficiaires et les autres parties prenantes, plaide pour des partenariats équilibrés. Cependant, les liens ne se créent pas automatiquement et une certaine forme de médiation ou de facilitation est requise. En outre, la coordination et la gestion d'un partenariat doivent être assurées à court, moyen et long terme par des personnes disposant des compétences nécessaires au sein des organisations partenaires.

Le facilitateur joue souvent un rôle crucial dans la coordination des activités. Des mécanismes de partenariat et la participation de tous les partenaires tout au long du projet sont absolument nécessaires. Pour ce faire, il faut également disposer des outils et ressources nécessaires. C'est particulièrement le cas lorsqu'on sait qu'une analyse conjointe des problèmes et objectifs communs est essentielle. Les organisations européennes et africaines, dont les intérêts et les motivations diffèrent, doivent se réunir autour de la table pour s'exprimer et s'écouter. Cela requiert des compétences de médiation (interculturelle) et de négociation, dont les chercheurs ne disposent pas toujours.

Les facilitateurs de l'innovation agricole (FIA) peuvent jouer un rôle central dans l'identification de problèmes agricoles communs, étant donné leur connaissance des secteurs et acteurs impliqués. Que ce soit en tant que consultant ou attaché à une organisation de producteurs, le FIA sait comment soutenir au mieux la création de partenariats, comment les diriger, comment éviter ou résoudre les conflits, étant donné qu'il a été choisi et accepté par les parties prenantes elles-mêmes.

Le rôle du FIA vient compléter celui du coordinateur du partenariat, lequel gère les activités conformément au programme convenu. Le facilitateur peut aider en veillant à ce que les documents de travail soient toujours disponibles pour les partenaires « défavorisés » et en les informant du programme, avant les réunions, afin de leur permettre de mieux y participer et contribuer. De plus, le facilitateur s'occupe des relations avec les bailleurs de fonds lors de la fourniture de financements pour la recherche. Le FIA participe à la traduction des problématiques agricoles en propositions de recherche et à l'identification des éventuelles sources de financements.

DFZ : concernant le facilitateur il n'a pas été évoqué la problématique de son financement.

## Conclusion

**La principale conclusion de la consultation des chercheurs européens est que davantage d'efforts sont requis pour diffuser le concept de médiation<sup>6</sup> de PAEPARD et sensibiliser les organisations de recherche européennes aux opportunités concrètes offertes par le programme. Les consultations multi-acteurs africaines ont principalement contribué à faire de PAEPARD un réel espace de dialogue et de consultation entre les différentes parties prenantes de la RAD, un espace où l'on démontre que les agriculteurs – comme tous les autres partenaires – sont des acteurs qui contribuent à la production d'innovations, et pas seulement des bénéficiaires.**

<sup>5</sup> Consultations des ONG européennes + consultations multi-acteurs régionales en Afrique.

<sup>6</sup> Policy brief n° 2 de PAEPARD (2016). Favoriser l'innovation en recherche agricole pour le développement : la médiation, lien essentiel, FARA (Pub.), Accra, Ghana, 8 p.

<sup>4</sup> Consultations des ONG européennes + consultation multi-acteurs en Afrique centrale.



# PAEPARD



La Plateforme de partenariat Afrique-Europe en recherche agricole pour le développement (**PAEPARD**) est un projet sur huit ans financé par la Commission européenne (à 80%) avec la contribution de ses propres partenaires (20%). Depuis décembre 2009, elle est coordonnée par le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (**FARA**), et ce, jusqu'à fin 2017 suite à prorogation. Son objectif est d'établir des partenariats multi-acteurs africano-européens dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (**RAD**) en vue de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les partenaires européens sont les suivants : **AGRINATURA** (l'alliance européenne dans le domaine des connaissances agricoles pour le développement, qui coordonne les partenaires européens de la recherche), **COLEACP** (représentant du secteur privé), **CSA** (représentant des ONG), **ICRA** (spécialiste du renforcement des capacités en RAD) et **CTA** (le Centre technique de coopération agricole et rurale). Parmi les partenaires africains, outre le FARA, on trouve l'Organisation panafricaine des agriculteurs (**PAFO**), le Forum régional des universités pour le développement des capacités dans l'agriculture (**RUFORUM**) basé à Kampala et le Réseau pour l'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (**FANRPAN**) basé à Pretoria. PAFO agit à travers ses membres, qui sont la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (**EAFF**) basée à Nairobi, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (**ROPPA**) basé à Ouagadougou et la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (**PROPAC**) basée à Yaoundé. La Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (**SACAU**) est un partenaire associé à **PAEPARD**.



Avis de non-responsabilité : « Ce projet a été financé grâce au soutien de la Direction générale pour la Coopération internationale et le développement international de la Commission européenne (DG-DevCo). Le contenu de la présente publication n'engage que ses auteurs, et l'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de tout usage fait des informations contenues dans la présente ».

[paepard@dgroups.org](mailto:paepard@dgroups.org)  
[www.paepard.org](http://www.paepard.org)

